



## Echos du Conseil municipal du 15 mars 2011

*L'opposition de droite semble s'être mobilisée pour ce Conseil municipal : public un peu présent, discours offensifs, l'ambiance de la campagne pour l'élection cantonale semblait planer sur notre réunion. Le débat sur les orientations budgétaires de la commune en a-t-il été enrichi ? Je n'en suis malheureusement pas certain ...*

*Bonne lecture !*

**Vous pouvez retrouver ce compte-rendu et les précédents sur mon BLOG :**

**Patrick COTREL,**  
Président du groupe Harmonicité  
au sein du Conseil municipal  
<http://www.patrickcotrel.com/>

### Déclaration préalable :

#### **Bernard AUNETTE (Information du Maire) :**

(résumé) Je souhaite tout d'abord exprimer mon émotion par rapport à ce qui se passe au Japon et notre solidarité avec les victimes et les disparus et l'ensemble du peuple japonais. Je vous proposerai bientôt le déclenchement d'une aide financière de notre commune.

Ce soir, nous allons débattre des orientations budgétaires. Alors que nous sommes à la moitié du mandat, elles mettent en perspective le chemin parcouru et ce qu'il nous reste à faire.

Nous sommes dans un monde qui change.

Les révolutions du monde arabe témoignent d'une exaspération sociale et d'un formidable appétit de démocratie de la part de la jeunesse. Elles soulignent également la petitesse et l'interconnexion d'un monde relié par Internet et les réseaux sociaux.

En France, les agitations politiciennes ont discrédité la fonction présidentielle et plongé les citoyens dans le doute et l'inquiétude avec une tentation des extrêmes.

Je l'ai déjà dit, le renouveau démocratique peut et doit passer par les territoires, qui innovent, dans les services de proximité, dans le dialogue citoyen, dans le développement durable.

À Sainte-Luce, nous avons su innover pour mieux vivre ensemble, avec des initiatives comme les horaires décalés, le réseau baby-sitting, l'opération coup de pouce informatique, la navette Proxiloisirs, les Groupes de Proximité Jeunesse, le dispositif Trace tes Idées, les comités consultatifs ou en montrant qu'il était possible, vis-à-vis des populations Roms, de jouer une autre carte que le rejet.

Aujourd'hui Sainte-Luce vit une période de mutation. La responsabilité de la municipalité est de préparer la Ville, de l'adapter aux enjeux de demain tout en maintenant la cohésion sociale et le bien vivre ensemble.

En 2013, le Chronobus sera une solution concrète aux besoins en matière de déplacements collectifs.

Le développement des nouveaux quartiers est une réponse aux besoins en habitat des familles lucéennes et de l'agglomération.

L'objectif de la municipalité est de réussir cette mutation en accueillant les nouvelles populations, en adaptant et

améliorant les services et les équipements publics, en favorisant le lien social et la vie collective, tout en tenant compte d'un contexte économique tendu, d'une volonté municipale de gérer les finances publiques de la manière la plus rigoureuse possible et d'épargner en vue de réaliser les équipements nécessaires dans les prochaines années.

**Le budget 2011, comme ceux des années à venir, sera le fruit de cette équation complexe, avec l'affirmation de nos priorités.**

**Cette année, ces priorités sont la jeunesse et la vie collective.**

Les nouveaux quartiers engendrent un boom démographique que nous devons accompagner : déjà une quarantaine de nouveaux écoliers, un doublement du nombre d'enfants à l'accueil périscolaire et au centre de loisirs, 600 repas supplémentaires au restaurant scolaire.

**Première priorité** : la politique en matière de **jeunesse**.

50 000 € supplémentaires seront nécessaires au budget restauration scolaire pour supporter les repas supplémentaires.

Le nombre d'animateurs pour encadrer les activités évolue, en raison du nombre d'enfants, mais aussi en raison de la volonté municipale de proposer des animations pédagogiques sur le temps du midi, qui seront développées en 2011 dans le cadre d'un partenariat avec l'association Écopôle.

2011 verra également un effort important pour la rénovation des équipements scolaires, avec une priorité pour l'école des Tilleuls (en attendant celle de la Minais), un préau à l'école maternelle de la Reinetière et le lancement des études pour la cuisine du restaurant scolaire de la Reinetière, rénové en 2012. Au total, nous investirons 2 millions d'€ dans les écoles d'ici 2013.

Nous allons participer à l'expérience d'Environnement Numérique de Travail avec l'école de la Cerisaie.

Enfin, nous allons lancer la démarche de Projet Éducatif Local afin de renforcer, pour le bien de l'enfant, l'ensemble des actions des partenaires intervenant localement dans ce domaine.

**Deuxième priorité, la vie collective**, qui passe en particulier par la rénovation des équipements publics, notamment sportifs, et par le soutien à la vie associative : plus de 2 millions€ investis de 2009 à 2011 dans les salles de sport.

Cette année, nous allons réhabiliter la salle Marc-Jaffret (le sol de la salle de tennis de table), refaire la toiture de la salle Maurice-Gonin et lancer les travaux des salles annexes Marcel-Le-Bonniec. Enfin, nous lancerons les études pour la réhabilitation de la salle Renée-Losq.

2011 verra également, vous le savez, les travaux de rénovation de l'église, qui doivent s'achever en fin d'année, et le lancement des maîtrises d'œuvre pour l'extension de la gendarmerie et la réhabilitation énergétique du manoir de Bellevue.

Au total, nous envisageons 4,9 millions de dépenses d'équipements.

La vie collective, ce sont enfin nos actions en matière de développement durable dans le cadre de notre Agenda 21, avec l'ouverture d'un espace développement durable à la médiathèque et un projet de plan de mobilité interne en mairie.

**Le financement de ce budget s'inscrit dans un contexte économique peu favorable**, avec une politique de réduction des aides de l'État aux collectivités. Je rappelle ainsi que nous avons perdu 400 000 € entre 2008 et 2010 en raison du désengagement de l'État.

Nous avons également limité l'endettement de la commune de 3,5 millions€ entre 2007 et 2010.

Par ailleurs, **le bénéfice fiscal de l'arrivée des nouvelles populations ne se fait pas encore sentir et nous sommes donc dans une période de transition financière** : des nouveaux besoins, des nouvelles populations, des équipements à rénover et, en même temps, des dotations insuffisantes et des recettes fiscales encore trop faibles.

**Cette année, pour financer nos investissements, nous aurons sans doute à recourir de manière modérée à l'imposition (dans une fourchette inférieure à l'évolution du coût de la vie) et à l'emprunt.**

Je souhaite aussi faire part de notre volonté de maîtriser la masse salariale de la commune, tout en précisant que nous avons dû adapter les services municipaux pour répondre aux nouveaux besoins, aux nouvelles techniques, aux nouvelles populations.

**C'est donc bien un budget d'adaptation que nous vous proposerons le mois prochain : adaptation de Sainte-Luce aux enjeux de la société, de l'agglomération, de l'avenir et de la jeunesse.**

Pour terminer, je dois souligner que **l'action municipale est parfois un combat**, un engagement, pour aller au bout de nos convictions, pour soutenir des personnes en situation fragile.

En défendant deux dossiers, nous avons aussi ouvert un débat à l'échelle de Nantes métropole, pour que des questions locales puissent trouver des solutions plus globales : je pense à l'accueil de familles Roms et à notre soutien au collectif Marchinchère/Charmilles contre l'implantation d'une antenne/relais sans concertation avec la commune. Dans les deux cas, l'exemple lucéen a suscité un débat et une réflexion à l'échelle de l'agglomération.

Nous sommes dans un monde qui bouge. Sainte-Luce s'adapte et va de l'avant.

Je vous remercie.

**Jacques DENIS : (au nom du groupe Sainte-Luce Toujours)** (résumé) *Si on écoute la majorité, on a l'impression que toutes les difficultés proviennent de l'incompétence de l'équipe précédente, alors que nous avons cultivé la qualité de la vie dans notre commune.*

*C'est outrancier et les électeurs n'apprécieront pas. Jacques Denis lit ensuite un courrier de M. Louis G. qui estime que « Ce n'est pas bien de parler ainsi de l'ancienne municipalité » et développe cette idée.*

**Patrick COTREL (au nom du groupe**

**Harmonicité)**(résumé) Je voudrais tout d'abord évoquer la catastrophe du Japon et les souffrances actuelles endurées par le peuple japonais : si les immeubles ont dans l'ensemble tenu le choc du tremblement de terre, le tsunami, lui a causé des milliers de morts. Il a provoqué, de plus, ce qui est en train de devenir une catastrophe nucléaire faisant peser une nouvelle fois une énorme menace.

Que les responsables techniques et politiques français le veuillent ou non, la question de l'utilisation de l'énergie nucléaire doit être posée et débattue en France, comme elle l'est dans les autres pays d'Europe (l'Allemagne renonce à prolonger la durée de vie de ses centrales, la Suisse renonce à construire une centrale, ...). A moins de considérer que les centrales françaises sont infaillibles, que les français sont bien plus forts que tous les autres et que les catastrophes naturelles ne nous concerneront jamais, puisque le nuage de Tchernobyl s'est arrêté à nos frontières !...

Le sujet principal de ce Conseil municipal, c'est le Débat d'Orientations Budgétaires

C'est sans doute en prévision de cela que nos collègues de l'opposition ont choisi de traiter des investissements communaux dans leur tribune du magazine municipal. Reprenons leurs arguments.

Ils commencent par réfuter le fait que des investissements communaux ont dû être consacrés massivement aux grosses réparations sur le patrimoine municipal résultant d'un entretien insuffisant par l'ancienne municipalité.

Pourtant, il a fallu faire face en trois ans à une liste impressionnante de réparations lourdes : charpentes de la salle le Bonniec et vestiaires, vestiaires femmes des ateliers municipaux, vestiaires de la salle Marc Jaffret et sol pour le tennis de table, charpente et toiture de l'église, ... Au total, ce sont plus de 2,5 Millions€ qui ont dû être mobilisés.

Ajoutons, pour ce qui concerne l'église que nous attendons un débat sur l'utilisation de ce local municipal (même s'il a un caractère un peu particulier) pour d'autres activités dans la commune : ce très gros investissement de restauration lourde doit être rentabilisé au maximum.

L'opposition nous explique que l'ancienne municipalité avait prévu de procéder par cycles : d'abord réaliser de nouveau équipements, et dans un cycle suivant faire les grosses réhabilitations. Mais pas de chance, des incidents immobiliers imprévisibles sont venus perturber cette belle mécanique. Mais quand même, une telle accumulation « d'incidents imprévisibles » (vous n'évoquez même pas l'église) devrait vous interroger ! Car ce raisonnement est erroné : **c'est en continu** qu'il faut faire de la maintenance préventive ! Et là, c'est réellement du bon sens. Tout le monde sait qu'une petite fuite est peu coûteuse à réparer si on le fait tout

de suite, mais va provoquer de gros dégâts si on attend plusieurs années avant d'intervenir. C'est donc dans chaque budget annuel qu'il faut prévoir des crédits de maintenance et instaurer des procédures de surveillance. Or on constate qu'aucune documentation sur l'entretien et l'usage des bâtiments n'existait : il a fallu tout prendre à zéro !

En fait, l'opposition considère que nous avons du mal à maîtriser les coûts de fonctionnement, ce qui génère une difficulté à dégager de l'investissement. Et elle cite des exemples, comme le Conseil Intercommunal de Développement (CID) qu'elle qualifie de « fantaisie » (...). C'est oublier que les coûts du CID (d'ailleurs très minimes) sont entièrement couverts par une subvention du Conseil régional qui encourage l'existence de telles structures. Et d'ailleurs, les frais de fonctionnement des services ont légèrement diminué en 2010, et nous prévoyons la même chose en 2011, au prix de réels efforts des Agents à la demande des élus.

Le budget 2011 ne prévoit aucune embauche en 2011. De plus, les quelques postes qui ont été créés les années passées concernaient des améliorations des services à la population (petite enfance, enseignement, accueil de loisirs), puisqu'avec l'arrivée de populations

nouvelles (dont le recensement de l'INSEE ne rend pas compte), la demande de services pour la petite enfance et la jeunesse est en forte croissance.

L'équation générale de l'équilibre budgétaire, dans le contexte actuel, est chose compliquée. Nous y reviendrons lors du Débat d'Orientation Budgétaire. Mais on peut déjà affirmer qu'une des données importante de cette difficulté d'équilibre, c'est la diminution continue et importante des dotations de l'Etat, décidée par le gouvernement que vous soutenez. C'est une des raisons pour lesquelles nous n'avons aucune leçon de bonne gestion des finances communales à recevoir de vous : jamais nous ne mettrons les finances communales dans le rouge autant que l'ancienne municipalité ne l'a fait (au point que la Préfecture a dû intervenir).

Merci de votre attention.

En raison de l'absence de **Christophe CLERGEAU**, le groupe Sainte-Luce Avance n'est pas intervenu

## 5 - 1 Transfert des ZAC habitat à Nantes-Métropole :

**Maryvonne SARRAZIN** : (résumé) *Informe de la décision de Nantes Métropole de prendre directement en charge les ZAC habitat, comme elle l'a fait pour les ZAC économiques. Pour Sainte-Luce, cela concerne les ZAC des Indulgences, des Thébaudières et de la Minais qui ne sont pas encore soldées.*

*Pour la mise en œuvre de ce transfert, il sera procédé à un inventaire donnant lieu à convention.*

**Jacques CORDON** : *Demande quel est l'intérêt de ce transfert pour la commune.*

**Maryvonne SARRAZIN** : *précise que la gestion de ces ZAC continuera à se faire en lien étroit avec la commune.*

**Patrick COTREL** : *précise qu'il y a déjà une forte collaboration avec Nantes Métropole pour la gestion des ZAC habitat. Cela s'explique par des compétences que*

nous n'avons pas et que la Communauté Urbaine possède. Plus globalement, il est rassurant pour la commune que ce soit l'agglomération qui assume les risques financiers que représentent les ZAC. Cela clarifie les choses, puisque Nantes Métropole ne peut pas laisser une de ses communes prendre un bouillon à cause du déficit d'une ZAC. Par exemple, lorsque la commune de Sainte-Luce a été en difficulté avec la ZAC de la Maisonneuve, c'est la communauté Urbaine qui a assuré le portage financier de la ZAC.

De plus, ce transfert est rendu possible parce qu'il y a un accord général (y compris de l'opposition) sur le Plan Local de l'Habitat (PLH) qui a été voté à l'unanimité. C'est sur la base de cet accord politique général en matière d'habitat que la gestion commune des ZAC habitat sous l'autorité de Nantes Métropole est possible et souhaitable.

## 6 - 1 Développement Durable : convention avec Ecopôle

**Patrick COTREL** : (résumé) *informe que la convention avec Ecopôle est retirée de l'ordre du jour : selon la Préfecture, il faut attendre le vote du Budget pour pouvoir le faire. Cela ne remet pas en cause notre collaboration avec Ecopôle et nous mettrons cette convention à l'ordre du jour du prochain Conseil.*

*Information rapide des objectifs de la convention : Ecopôle apporte une aide à l'éducation au Développement Durable, en particulier en direction des enfants dans le*

cadre des activités péri-scolaires (heures du midi et accueil péri scolaire du soir). Ecopôle va aider la médiathèque à monter et animer son espace Développement Durable. Ecopôle va aider la ville et les associations lucéennes sur le terrain de l'organisation d'éco-manifestations.

**Patrick COTREL** : *informe du déroulement de la semaine du Développement Durable du 2 au 9 avril 2011.*

## 11 Ressources humaines :

**Claude ROUSSELOT** : (résumé) *informe de l'adhésion de la ville au service de médecine préventive. Il informe également des modifications des indemnités d'élus : Gérard AUMON percevra une indemnité identique aux autres conseillers délégués. Le*

*financement sera assuré par une baisse des indemnités des 3 représentants de la commune au Conseil communautaire (Bernard AUNETTE, Christophe CLERGEAU et Patrick COTREL).*

## 12 Débat d'Orientations Budgétaires :

**Pascal ISIDORE** : (résumé) *fait une longue présentation de la situation nationale : chômage en*

*hausse, déficit extérieur de 51 milliards €, déficit*

budgétaire de 150 milliards € (7,7% du PIB), dette publique de 83% du PIB.

Concernant la situation financière de Sainte-Luce, l'objectif est de maintenir une épargne brute à 1 Million € (avec une épargne nette permettant de couvrir la maintenance du patrimoine municipal). Pour ce qui est des priorités d'investissements en 2011, elles couvriront la rénovation de l'église, la rénovation de bâtiments scolaires et sportifs.

Au total, ces investissements devraient représenter 3 M€ auxquels il faut ajouter 1,9 M€ de reports de 2010. Pour équilibrer l'ensemble, un ajustement des impôts locaux (inférieur à l'augmentation du coût de la vie) pourrait être envisagé.

**Jacques CORDON** : La France est en déficit ; il est donc normal de serrer les cordons de la bourse. Car la crise n'est pas terminée, mais par rapport aux autres pays européens, on ne s'en sort pas si mal. Nous sommes inquiets du fait de la hausse des impôts et des dépenses qui sont encore plus importantes que la hausse de la population. Mais qu'en sera-t-il lorsque nous serons 18 000 habitants ???

Le taux d'épargne est trop bas et on regrette votre décision de hausse des impôts.

**Patrick COTREL (au nom du groupe**

**Harmonicité)** : Il faut tout d'abord souligner la qualité pédagogique de ce document: il est très explicatif et facilement compréhensible. Quelques commentaires :

1. Ce document décrit parfaitement la difficulté financière dans laquelle les collectivités locales se trouvent du fait de la baisse très importante des dotations de l'Etat ;
2. Dans le même temps, les dépenses de personnel continuent d'augmenter (=60% des frais de fonctionnement de la commune), même s'il n'y a aucune embauche. En effet, lorsqu'on embauche, les salaires sont généralement ceux de début de carrière, ce qui s'équilibre avec les augmentations des autres salaires en fonction de leur ancienneté et de leur technicité (cela correspond aux créations de nouveaux postes que nous décidons à chaque Conseil municipal). Mais lorsqu'il n'y a plus d'embauches de jeunes, la masse salariale continue d'augmenter.

C'est donc un effet ciseau auquel les collectivités locales (dont la notre) sont soumises aujourd'hui, même si de gros efforts sont faits pour améliorer l'organisation et diminuer les frais de fonctionnement.

**Pour ce qui concerne les Investissements :**

La nécessité et la traduction concrète de la notion de maintenance préventive du patrimoine communal est bien expliquée dans le document (voir mon intervention en début de Conseil).

Mais au-delà, il faut faire des choix dans les investissements à réaliser, comme dans les services à rendre à la population : tout n'est pas possible immédiatement, si on veut maintenir un autofinancement brut d'au moins 1 M€.

Question fondamentale : En réalité, la boussole prioritaire de la gestion des finances communales, c'est la capacité à maintenir un autofinancement net suffisant les années suivantes. Et du coup, l'indicateur qui doit être fortement pris en compte par rapport au choix des investissements, consiste à savoir si cet investissement conduit à un accroissement des frais de fonctionnement (services nouveaux impliquant du personnel supplémentaire) ou à des économies de fonctionnement.

Par exemple, un travail sur l'énergie (et les fluides) doit permettre de donner un des critères de choix pour les investissements dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

Par contre, nous n'aurons sans doute pas les moyens de répondre à toutes les demandes nouvelles de services : nous avons évoqué la priorité à donner à la capacité de la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire par rapport au centre de loisirs et aux séjours d'été. De la même façon, pour ce qui concerne d'éventuelles embauches dans l'avenir, une priorité devra être donnée à notre capacité de maîtrise d'ouvrage (avant la capacité à faire).

Nous aurons aussi à arbitrer sur les taux d'imposition : c'est une autre variable sur laquelle on peut jouer un petit peu, puisque les taux appliqués à Sainte-Luce sont plutôt inférieurs à ceux pratiqués ailleurs.

Vous l'avez compris, ce budget primitif n'est pas encore bouclé : nous devons avoir un débat sérieux et approfondi en majorité sur ces équilibres qui sont, vous le constatez, difficiles à ajuster.

## 15 – 1 Modification de l'organisation des Elus de proximité :

**Henri SAMOYEAU** : (résumé) De façon à les rendre plus efficaces, il a été décidé de regrouper les élus de proximité en 3 équipes correspondant à 3 secteurs de la commune :

- Le centre et le Sud : Michel CHUPIN, Brigitte BICHE, Régine BLOND, Marie-Thérèse RABIN et Denis SOTTER

- l'Est : Gérard AUMON, Anthony DESCLOZIERS, Martine LAMOTTE, Christine LE GOFF et M.-Paule LIZE

- Le Nord et l'Ouest : Véronique CADIEU, Marc DAVID, Jane MICHAUD, René QUEBRIAC et Henri SAMOYEAU. Il est précisé que les Conseillers d'opposition ne sont pas intégrés à ce dispositif car les élus de proximité doivent être les intermédiaires entre les habitants et la municipalité : on voit mal les élus d'opposition expliquer les orientations municipales aux habitants. Mais ils sont, bien entendu, invités à toutes les réunions de quartier.

## 21 – 1 Installation d'un défibrillateur :

**Marc DAVID** : (résumé) explique la recherche de la municipalité d'un lieu en centre ville abrité et accessible en continu pour installer un défibrillateur. Un appel d'offre a été lancé en direction des agences bancaires. C'est finalement le Crédit Mutuel qui a fait une proposition pour le 13 rue Jean Moulin. Il précise que l'appareil est équipé d'un guide sonore qui donne les explications nécessaires à l'utilisation dès qu'on veut l'utiliser.

D'autre part, il informe du travail réalisé pour renouveler l'intérêt des manifestations de commémoration. Dans ce cadre, une exposition itinérante sur les signes de la résistance et de la collaboration sera installée au collège et dans les écoles. Elle sera également le 8 mai à la salle Renée Losq où les associations d'anciens combattants assureront un accueil des élèves.